

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 FEVRIER 2011

La séance est ouverte à 10h15 par le Président Pierre MAHAUT qui remercie les personnes présentes, l'assemblée peut valablement délibérer, 8 membres présents ou représentés sur 11.

1/Approbation du procès verbal de carence de l'AG 2009 :

Un procès verbal de carence a été établi par Pierre Mahaut et approuvé par la FFV.

2/Rapport moral de la tutelle

De nombreuses démarches auprès de la banque détentrice des comptes courant et sur livret pour obtenir les relevés des opérations sur 3 ans.

Il a été également signalé aux différentes instances : Conseil Général, DDJS etc.... la mises sous tutelle de la structure.

L'année 2010 n'aura pas eu d'autre action que la reprise en main du CDV pour un redémarrage en 2011.

Pour 2011, le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général a été déposé.

Retard dans le calendrier du CNDS, les dossiers seront à disposition début mars.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Informations générales

La réforme territoriale est votée : mise en place d'intercommunalités, le Préfet du département doit élaborer un plan pour l'année. Au 31/12/2011 toutes les communes devront entrer dans une intercommunalité (cession des équipements sportifs -stades-piscine.....), la gestion de ces équipements sera donc dévolue aux intercommunalités en 2012. Le Préfet pourra l'imposer aux communes qui ne l'auront pas intégré de leur plein gré. La mise en place définitive est programmée au 1er juin 2013.

Concrètement la région et le département se partageront les différentes disciplines sportives, donc en fonction de la discipline les financements proviendront soit de la Région, soit du Département.

Le partage sera décidé par région, l'Ile de France attend la fin de la campagne électorale pour se prononcer.

Le Grand Paris : la Seine et Marne est classée en zone rurale = zone protégée.

Le CNDS devait financer l'agrandissement de certains stades pour EUROPA 2016, finalement une taxe de 0.03% va être prélevé sur la Française de Jeux pour environ 150 M€. Pour l'année 2011 le budget du CNDS a été voté au même niveau que 2010, mais il est déjà certain que ce budget sera en net diminution en 2013.

Un port pour accueillir les porte-containers va être créé sur la Seine à Achère pour désengorger Rouen.

Certains clubs, en aval de Paris, n'ont pas eu l'autorisation de VNF de naviguer ; la Région est de plus en plus favorable aux plans d'eau fermés.

3/Présentation des comptes financiers 2010**Annexe ①**

Dominique CZARNY fait remarquer qu'au 1er janvier 2005, lorsqu'il a quitté le poste de trésorier, le solde de trésorerie était de + 20000 €, l'assemblée prend acte, les comptes présentés au cours des AG 2005-2006-2007 et 2008 ayant été adoptés par les AG respectives, il convient de construire l'avenir sur les chiffres connus au 31/12/2010.

Claude DAYON signale que la facture du CFFSN d'avril 2009 de 585.50 € n'est toujours pas réglée, vérification sera faite par le trésorier qui sera élu à l'issue de cette AG.

L'autre point qui devra être traité par le nouveau Comité Directeur concerne le moteur de la vedette vendue au CN Montereau.

Le bilan financier est soumis au vote : 6 pour et 2 abstentions.

4/Election du Comité Directeur : 7 postes à pourvoir

Bureau : Président, Secrétaire Général, Trésorier

Missions : Arbitrages et formations, Animations sportives, Calendriers et Résultats des Championnats, Développement et site internet.

7 candidats : Arlette AMARDEY - Jacques BARDECHE - Dominique CZARNY - Philippes DESMEUZES - Françoise HARDY - François MARECHAL - Eric PEROIS.

Le vote a lieu à bulletin secret, les 7 candidats sont élus à l'unanimité.

Réunion du Comité Directeur pour élire le nouveau Bureau et attribuer les missions.
Composition du Comité Directeur :

Président Jacques BARDECHE
Secrétaire Générale Arlette AMARDHEY
Trésorier Philippe DESMEUZES
Développement, site internet Dominique CZARNY
Animations Sportives François MARECHAL
Formations et arbitrages Françoise HARDY (*lui proposer*)
Calendriers et Résultats des Championnats Eric PEROIS

Claude DAYON accepte d'apporter son expérience pour les demandes de subventions.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le nom du nouveau Président.

Il est précisé que ce Comité Directeur est élu sur une mandature en cours qui expire en 2013.

L'assemblée décide à l'unanimité de déclarer le siège social du

CDV77 chez le CVDL, 2 rue des Etangs 77190 DAMMARIE LES LYS

Le Trésorier est mandaté par le Président pour faire les démarches nécessaires auprès du CIC Agence Carnot à Melun pour les changements de signataires ; seront habilités à faire toutes les opérations bancaires et signer les chèques, le Président Jacques Bardèche et le Trésorier Philippe Desmeuzes. Les courriers de banque seront adressés chez le Trésorier.

5/Projet de budget 2011

Le budget présenté par Pierre MAHAUT (annexe ②) fait état de la valorisation du bénévolat. Cette présentation est conseillée aux Clubs, les demandes de subventions devant être inférieures à 80 % du budget de l'action présentée.

Alain DUHAY CN MONTEREAU souhaite savoir si les réserves financières des clubs peuvent influencer sur l'octroi des subventions, réponse est donnée : uniquement sur l'échéancier du versement

Philippe Desmeuzes propose de maintenir la cotisation 2011 au niveau 2010 soit

Nombre de licenciés < 51 = 50 €

A partir de 51 licenciés = 60 €

L'appel des cotisations 2010 a été fait courant janvier, il est décidé de ne pas faire d'appel rétroactif pour 2009.

Le budget est adopté à l'unanimité.

6/Questions diverses

Le Président MAHAUT recommande aux Clubs d'identifier les régates programmées drainant beaucoup de public, la Fondation Banque Populaire envisage d'aider les clubs, 1 ou 2 régates par département, sur les meilleurs projets.

L'ANFA participe aux Jeux de Seine et Marne qui regroupent les sports nautiques (voile - aviron - kayak), remontée de la Seine sur 10 kms à partir de Samoies environ 2h le samedi 11 juin.

Le CN MONTEREAU participe depuis l'an dernier au Challenge Sud Francilien qui regroupe les départements 94-91-77, environ 40 bateaux en 2010 à Viry Chatillon. Proposition pour 2011 soit le 4/9 ou le 8/5, se rapprocher de Pascal Pellerin.

Le CN MONTEREAU, Alain Duhay, souhaiterait organiser 1 manche du Tour de France Micro en 2012.

Le CDV77 et la Ligue soutiennent cette initiative, le club de Montereau peut se positionner au nom du CDV77.

Pour 2011 cette épreuve se déroulera à Moisson-Lavacourt.

Information sur les licences : à compter du 14 février il faudra renseigner les adresses mails des licenciés.

Ils pourront ainsi éditer eux-mêmes leur licence et également la recevoir sur leur téléphone portable ce qui leur permettra de le présenter aux inscriptions de régates. En ce qui concerne le certificat de non contre-indication le formulaire est disponible sur le site de la FFV.

Fin de la séance à 12h30

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE 77 COMPTES 2010

<i>Banque au 31/12/2009</i>	Emplois	Ressources
Compte courant		(-),8,65
Compte livret	6160,32	
TOTAL BANQUE	6151,67	

<i>Exploitation 2010</i>	Débit	Crédit
Assurance MACIF	462,13 €	
Chèque valeur 19/01 1986590	192,60 €	
Chèque valeur 07/05 2557371	67,00 €	
Frais Bancaires	74,93 €	
Retrait sur livret		850,00 €
Total exploitation	796,66 €	850,00 €
SOLDE EXPLOITATION		53,34 €

<i>Banque au 31/12/2010</i>	Emplois	Ressources
Compte courant	44,69	
Compte livret	5310,32	
TOTAL BANQUE	5355,01	

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE 77 BUDGET 2011

Banque au 31/12/2010	Emplois	Ressources
Compte courant	44,69 €	
Compte livret	5 310,32 €	
TOTAL BANQUE	5 355,01 €	

Exploitation 2010		Débit	Crédit
Matériel	1 200,00 €	CNDS	1 000,00 €
Fournitures	700,00 €	Conseil Régional	0,00 €
Transport	500,00 €	Conseil Général	1 000,00 €
Location	200,00 €	Intercommunalité	0,00 €
Missions	100,00 €	Communes	0,00 €
Hébergements	200,00 €	Fédération	0,00 €
Restauration	100,00 €	Fonds propres	1 000,00 €
Salaires	0,00 €		
Valorisation du Bénévolat	5 000,00 €	Valorisation du Bénévolat	5 000,00 €
Total Exploitation	8 000,00 €		8 000,00 €
SOLDE D'EXPLOITATION			

Banque au 31/12/2010	Emplois	Ressources
Compte courant	100,00 €	
Compte livret	4 300,00 €	
TOTAL BANQUE	4 400,00 €	